

APE : L'UNIPSO, LA FÉDÉRATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR NON MARCHAND, RÉAGIT AUX DÉCLARATIONS DU MINISTRE JEHOLET

Non, les aides wallonnes à l'emploi APE ne ratent pas leur cible !

"Que du contraire !", selon Stéphane Emmanuelidis, Président de l'UNIPSO (Union d'entreprises à profit social). "Le secteur non marchand a créé énormément d'emplois ces dernières années. Entre 2009 et 2014, il représente 58 % de la création d'emplois dans l'économie belge et une croissance moyenne de la valeur ajoutée (VA) totale brute supérieure au reste de l'économie (3,9 % contre 2,8 %). Rien que pour la Région wallonne, le nombre d'emplois a augmenté de plus de 17 % dans les secteurs que l'UNIPSO représente. En sa qualité de Ministre de l'Emploi d'un Gouvernement qui met l'emploi en tête de ses priorités, le Ministre Jeholet devrait plutôt féliciter le secteur non marchand !". Il précise également que "le secteur non marchand n'est pas le seul à bénéficier d'aides à l'emploi, le secteur marchand a également ses propres aides".

"Contrairement à ce qu'affirme le rapport que cite le Ministre", poursuit Monsieur Emmanuelidis, "le dispositif APE poursuivait plusieurs objectifs au départ, dont la création d'emplois et le soutien aux différentes politiques non marchandes en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les emplois APE sont de véritables emplois, occupés par des travailleurs qui ont les mêmes droits que les autres travailleurs".

Selon lui, "Le rapport que relaie le Ministre donne l'impression que les emplois APE ont été octroyés au hasard et sans contrôle. Or, dans le secteur non marchand, la toute grande majorité des emplois APE sont affectés au service de politiques essentielles de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, telles que l'accueil de la petite enfance, le soutien aux personnes dépendantes (vieillesse, handicap, difficultés sociales, etc.), l'enseignement, la culture, l'insertion professionnelle, l'éducation permanente, etc."

Le Président de l'UNIPSO manifeste une certaine inquiétude pour la suite des discussions : "le Ministre Jeholet donne l'impression de laisser le secteur non marchand au milieu du gué". En effet, selon lui, "il prévoit la suppression du système APE pour le remplacer par un nouveau système, avec des pertes de subventions pour les associations". Toutefois, poursuit-il, "il ne prévoit pas la suite : il refile la patate chaude au prochain Gouvernement ! En attendant, les associations et leurs travailleurs traversent une nouvelle période d'incertitude !".

Stéphane Emmanuelidis entend toutefois terminer par une note d'optimisme : "Les quelques entretiens que nous avons déjà eus jusqu'ici avec le Ministre ont été constructifs. Il est indispensable que le Ministre Jeholet se mette rapidement autour d'une table avec l'UNIPSO. Il faut également que les différents ministres concernés des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles prennent conscience que cette réforme concerne leurs compétences au premier chef !".

Contact presse : Stéphane Emmanuelidis, Président de l'UNIPSO – 0475/68.64.28

À propos de l'UNIPSO : l'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente plus de trente fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul près de 20% de l'emploi total wallon, soit plus de 9.000 entreprises en Wallonie et plus de 200.000 travailleurs.